



INFORMATION CGT

CAP du 7 juillet 2017

**Attention , cette CAP examinera l'avancement d'échelon,
l'avancement de grade et la promotion interne pour 2017**

Vos élus CGT ont commencé à travailler sur les différentes questions que pose cette étape importante de votre déroulement de carrière.

Les tableaux de promouvables sont en ligne (intranet/page d'accueil) ainsi que les procédures.

**N'attendez pas !
Consultez les tableaux !**

Vérifiez l'exactitude des données qui vous concernent. Il peut y avoir des erreurs administratives, vous seul pouvez vérifier les éléments vous concernant.

Penser à demander à votre supérieur si vous êtes proposé à l'avancement.

Le Syndicat CGT met comme chaque année à la disposition des agents des permanences d'accueil téléphonique au

04 83 95 05 93

Tous ensemble

Des élus CAP seront présents et pourront vous accueillir au local syndical au bâtiment des Lices à Toulon :

Permanence des élus avant la CAP:

le jeudi 4 mai matin
le vendredi 19 mai journée
le jeudi 1^{er} juin matin
le jeudi 15 juin après-midi
le jeudi 22 juin journée
le mardi 20 juin journée
le mardi 27 juin journée
le jeudi 29 juin journée
le vendredi 30 juin journée
le lundi 3 juillet journée

Vous pouvez également nous contacter par mail : syndicatcgt@var.fr, et un élu de votre catégorie vous rappellera.

N'hésitez pas à contacter vos élus pour toute difficulté et/ou information.

Le syndicat CGT met en place des permanences toute l'année le jeudi matin pour échanger avec vous autour de votre déroulement de carrière !

**Parce que l'avancement concerne l'ensemble des agents,
parce que la CGT a à cœur de défendre un avancement
juste pour tous,**

Restons vigilants, rejoignez-nous !